principales places de l'Europe, où
BALE, BERNE, SAINT-
ZURICH et LAUSANNE,
tion de ma maison, et l'extension
satisfaire à un intérêt général, en

BLICITE
RG
NNE, 176
DE
MOSSE
on de
COMTE
es autres agences serviront de base
mériter la confiance que l'honorable
ursale de Fribourg de la transmis-
de l'étranger.
Rodolphe MOSSE,
ent officiel de tous les journaux.
u, Coire, Francfort s/M., Saint-Gall,
lunich, Nuremberg, Prague, Schaff-

tant affermées par M. Rodolphe
elre adressées à la maison succursale

NSOLIDANS
ies ouvertes et des abcès.
M. le Dr J. Hug, m'a laissé une
fasse le plus possible usage. —
s années dans mille cas des plus
preuve un très-grand nombre de
du lait, pour des plaies ouvertes,
pour des dislocations, enflamma-
les prières de mettre cet excellent
nt surtout les sages-femmes, chi-
d'un rabais proportionnel en pre-
es devraient toujours le tenir tout
u soit bien servi, cet emplâtre se
2 fr. 50 c., le petit pot à fr. 1,80
, à Fischingen (Thurgovie).
n dépôt de cet article sont priées

(C 1386 Z) — (M 102 R C)

lteurs de France
DOÜY
(PLACE DE LA BOURSE). — PARIS.
arisienne du gaz.
té des manufactures de Saint-Gobain.
— Nitrate de potasse. — Chlorure de
no. — Engrais humains recueillis par
ompagnie des Salins du Midi, et tous

iculteurs d'acheter séparément les di-
ou des engrais chimiques; et de faire
nt les données de la science et l'état de

RS POUR SEMENCES
garanties.
SPRAGUE —
garde de l'acheteur.
Cultivateurs. — Herses.
, etc., etc.
rifs.

S
re du magasin de
LLER
SANNE 188
du Faucon.
d'orangers et savon de Marseille
du Piémont, Fruits secs
es.

2me ANNÉE. — NUMÉRO 246.

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis, hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

MERCREDI 23 OCTOBRE 1872.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
SUISSE . . . . . fr.	20	10 50	5 50
FRANCE, — BELGIQUE . . »	36	18 50	9 50
ALLEMAGNE, — AUTRICHE . »			
ITALIE . . . . . »	30	15 50	8 —
HOLLANDE . . . . . »	45	23 —	11 50
ANGLETERRE, — ESPAGNE . »	52	26 50	13 50

BUREAUX
DE RÉDACTION ET D'EXPÉDITION
GRAND'RUE 10, A FRIBOURG
BUREAU DES ANNONCES
Agence de publicité Rod. MOSSE
Rue de Lausanne, 176, à Fribourg

ANNONCES: Pour le canton, 15 c., pour la Suisse 20 c. la lig. ou son espace
ETRANGER, 25 centimes.

MM GROSSET & TREMBLEY, libraires à Genève, sont autorisés à recevoir les abonnements à la *Liberté*.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES.
La Rédaction rend compte des ouvrages dont un exemplaire lui est adressé.

Schisme et apostasie.

XXIII

DU DROIT DE VETO.

(*Suite*).

Le *veto* en matière de croyances et de dogmes introduit le principe du libre examen dans l'organisation du culte catholique. Ce qu'il faut penser du libre examen en matière religieuse, nous n'avons point à l'exposer ici; mais chacun sait que le catholicisme repose sur la base de l'autorité hiérarchique, qui est incompatible avec le libre examen. C'est le protestantisme et le protestantisme seul qui reconnaît le libre examen comme son principe fondamental. De sorte que le conseil exécutif de Berne propose d'altérer l'essence même de notre culte et de l'assujettir à des formes d'organisation incompatibles avec sa nature propre. Que dirait-on du conseil d'Etat de Fribourg s'il prétendait donner au culte protestant, dans le district de Morat, un cadre, un mode d'organisation et des principes identiques à ceux de l'Eglise catholique? D'un bout à l'autre de la Suisse, et même de l'Europe, ce serait un long cri d'indignation; ce seraient des protestations bien légitimes, car la constitution fédérale et la constitution cantonale, en garantissant la liberté au culte réformé, la lui garantissent en tant que culte réformé, et conformément à sa nature propre, et non en tant qu'il se prêtera à l'application des principes et des formes du culte catholique.

Le conseil exécutif de Berne fait l'inverse; il dénature le catholicisme et le plie dans son projet aux principes du libre examen protestant. Or, l'opinion publique et la presse radicale, bien loin de flétrir cette atteinte à la liberté de notre culte, cette violence faite à l'essence même du catholicisme, l'approuvent avec une lamentable entente. Il est donc démontré par cet exemple que le culte des catholiques n'a pas droit en Suisse, devant l'opinion, au traitement d'après le droit commun, et que l'on approuve contre lui des mesures qui, si elles étaient dirigées contre un autre culte, soulèveraient de générales protestations.

Le catholicisme a pour règle de foi l'adhésion complète à tout l'enseignement de l'Eglise. La loi ne doit ni supposer ni encourager la violation de cette règle de notre foi, pas plus qu'elle ne doit tendre des piéges aux protestants ou aux juifs pour leur faire violer les règles fondamentales de leur religion. C'est cependant un piége que ce droit de *veto* conféré par la loi aux paroisses catholiques. Il faut bien penser que les fidèles ne sont pas des docteurs en théologie, et que leur science consiste dans quelques fragments de catéchisme à demi oubliés. Les fidèles font d'une manière générale profession de croire tout ce que l'Eglise enseigne, mais bien peu d'entre eux seraient en état de donner sur chaque question l'enseignement précis de la religion et de distinguer cet enseignement des altérations habiles de l'hérésie ou de la mauvaise foi. Faire voter des paysans ou des ouvriers sur des dogmes de l'Eglise catholique, c'est à peu près aussi raisonnable que de faire voter des enfants, qui ne savent que les quatre règles, sur des théorèmes de géométrie ou sur des principes d'algèbre. On conçoit le *veto* sur des lois dont chaque citoyen peut vérifier la portée en ce qui concerne ses droits ou ses intérêts personnels; mais le *veto* fonctionnant pour l'adoption ou le rejet de principes métaphysiques!!... Puisque vous en êtes là, pourquoi ne pas mettre aux voix l'existence de Dieu, de la vie future, de l'âme humaine, la distinction du bien et du mal et les règles de la morale? Est-ce que la vérité peut ainsi faire l'objet du suffrage universel?

Voilà pour le principe même du *veto* en matière de dogmes et de croyances. Passons à son mode de fonctionnement.

Le projet de loi n'accorde le droit de vote qu'aux seuls citoyens actifs et le décret de l'autorité ecclésiastique supérieure n'est considéré comme nul et non avenu que s'il est rejeté par les deux tiers des votants. Pourquoi les deux tiers plutôt que la simple majorité? La majorité est un principe; la base des deux tiers est arbitraire; c'est un expédient. Ou les dogmes relèvent de la décision du peuple, et alors pourquoi maintenir un dogme que la majorité des paroissiens ont rejeté; ou les dogmes tirent leur valeur d'un autre *criterium* que les suffrages des fidèles, et alors pourquoi une votation facultative, pourquoi une limite des deux tiers? Nous aimerions qu'on nous explique ce que notre intelligence est trop arriérée pour comprendre.

Et puis, est-ce que la vérité n'intéresse que les citoyens actifs, puisque eux seuls seront appelés à voter? L'âme des femmes et des jeunes gens n'a-t-elle pas besoin de religion, ou la puissance maritale va-t-elle jusqu'à prescrire à l'épouse ce qu'elle doit croire? Vraiment plus nous examinons ce droit de *veto* et moins nous pouvons comprendre qu'un gouvernement sérieux ose le proposer à un Grand Conseil.

BULLETIN POLITIQUE.

Fribourg, 22 octobre.

Voici, sous toutes réserves, le résultat approximatif des élections qui ont eu lieu dimanche dans une partie de la France.

Dans la Gironde, M. Caduc, républicain, a été élu par 44,900 voix contre M. Forcade de la Roquette qui en a obtenu 28,700.

Dans l'Indre-et-Loire, M. Nioche, républicain, a été élu par 30,800 voix contre M. Schneider, bonapartiste, qui a réuni 29,300.

A Alger, M. Crémieux, républicain, sera certainement élu contre M. Bertholon, également républicain (radical).

Dans l'Oise, M. Gérard, républicain, a été élu par 38,300 voix contre M. Rousselle, candidat radical, qui a obtenu 34,500.

Dans le Morbihan, M. Martin, légitimiste, a été élu par 39,700 voix contre M. Beauvais qui a réuni 30,000.

Dans le Calvados, M. Pâris, républicain, a obtenu 27,400 voix contre M. de Fournès, conservateur, 16,800; M. Joret-Desclozières, 14,200 et M. de Colbert, 2,000. Il y aura scrutin de ballottage.

Dans les Vosges, M. Méline, radical, a été élu par 30,600 voix contre M. Mougeot qui a obtenu 24,100.

A Bordeaux, M. Caduc a obtenu 60,000 voix; M. Forcade de la Roquette, 44,000. Il manque encore les résultats de 73 communes.

Le cable télégraphique reliant l'Australie à l'Europe fonctionne.

Les journaux conservateurs considèrent le résultat des élections de dimanche comme un triomphe du radicalisme et comme l'indice d'un danger futur.

L'*Union*, de Paris, publie une lettre du comte de Chambord à un député de la Rochelle développant l'idée que la République conduirait à l'anarchie sociale. La République modérée est une illusion. Si la France veut l'ordre à l'intérieur et des alliances à l'extérieur, elle doit revenir à la monarchie traditionnelle laquelle seule peut donner la liberté et qui est seule conservatrice.

La lettre fait allusion au réveil de la foi manifesté par les pèlerinages. Elle dit que la République menacerait la liberté religieuse et affirme que la France est catholique et monarchique.

Le comte de Chambord dit qu'il ne déviera pas de son chemin. Il ne regrette pas un acte, pas une parole et conclut en disant: Le jour du triomphe est encore le secret de Dieu, mais ayez confiance dans la mission de la France. L'Europe et la papauté ont besoin de la France, c'est pourquoi la vieille nation chrétienne ne peut pas périr.

On dit que l'empereur d'Autriche a écrit au pape une lettre autographe après l'entrevue de Berlin. Depuis lors, le représentant de l'Autriche aurait employé plus particulièrement ses bons offices en faveur du Saint-Siége dans l'affaire des ordres religieux à Rome.

Le pape, recevant les élèves des écoles de petites filles, accompagnées de leurs maîtresses, a dit que le seul moyen de neutraliser le mal actuel, est de confier les écoles à des maîtres vertueux qui donnent une instruction saine à la jeunesse.

M. Boatwell, secrétaire du trésor à New-York, a ordonné l'avance du paiement des intérêts de la dette échéant en novembre, avance qui sera faite sans escompte.

M. Henderson, correspondant, envoyé par le *Herald* à Cuba, emprisonné à la Havane, sous le soupçon de complicité avec les insurgés, a été remis en liberté avant-hier.

Le *Herald* croit que M. Henderson est encore en grand péril.

Le département de l'agriculture dit qu'au-

---

17 Feuilleton de la LIBERTÉ.

ALICE LEYTON.

Alice voulait être le lien qui rapprochât deux existences désunies et perdues; elle voulait faire éclater au grand jour cette innocence, que son cœur avait devinée; pour arriver à ce noble but, elle se sentait capable de tous les courages, résignée à tous les sacrifices.

Mais si son âme s'était fortifiée en face de la douleur, les larmes qu'elle versait en silence avaient laissé leur trace sur son visage: ses yeux avaient perdu leur éclat, ses joues leur fraîcheur; sa démarche n'était plus vive comme autrefois, et Leyton étouffait souvent un soupir en écoutant sa voix douce et triste; le vieillard aveugle voyait, avec les yeux de l'amour paternel, les ravages que faisait le chagrin sur ce front de dix-huit ans.

Leyton avait repris à Londres son nom véritable: le tumulte d'une grande ville, le bruit des événements politiques suffisaient, pensait-il, à détourner de lui l'attention. Au milieu des ambitions qui assiégeaient le trône, des soucis et des joies de la royauté nouvelle, qui se souvenait encore du brillant colonel de 1640? Il désirait être oublié, et il le fut.

Le hasard voulut pourtant que la maison où il s'était établi avec Alice fût voisine de celle d'un de ses amis d'enfance, sir Ralph de Newberry, qui, fidèle comme lui à la cause vaincue, se retirait comme lui lorsqu'elle était triomphante, laissant à de plus jeunes le soin de diriger les affaires de l'Etat. Séparé de Leyton par les désastres qui suivirent la bataille de Naseby, sir Ralph avait entendu vaguement parler de ses malheurs domestiques; lorsqu'il le revit aveugle, triste et solitaire, lorsqu'il considéra le pâle et touchant visage d'Alice, il comprit qu'il y avait là une blessure encore saignante, et il eut la délicatesse d'éviter ce sujet douloureux.

Leyton, rassuré sur ce point, se livra tout entier à la joie de rappeler ses souvenirs de jeunesse: il parla de ses campagnes, de ses voyages, de la restauration des Stuarts, et il ne laissa point partir Newberry sans lui avoir fait promettre de revenir souvent et d'amener avec lui sa femme.

Alice vit avec joie se renouer une amitié qui pouvait retenir son père à Londres. De son côté, mistress Newberry se sentait attirée vers elle par une vive sympathie. Aimante et généreuse, elle comprenait quel vide l'absence de sa mère avait dû faire dans la vie de la pauvre enfant.

Etait-il étonnant que son cœur se fût replié sur lui-même et que son malaise moral se trahît par la langueur de ses yeux et l'abattement de toute sa personne? Leyton aimait Alice, mais les hommes ont la main trop rude pour manier cette fleur délicate qu'on appelle l'âme d'une jeune fille.

Mistress Newberry chercha doucement à soulager la douleur qu'elle devinait; elle gagna peu à peu l'affection d'Alice, qui un jour, se jetant dans ses bras, lui avoua le triste secret de sa famille: elle lui dit combien elle souffrait de voir la vieillesse sans joie de son père, de songer au désespoir, à l'opprobre immérité de sa malheureuse mère, une funeste erreur les séparait seule, elle en était sûre, mais elle n'avait aucun moyen de la découvrir, de faire briller la vérité devant l'esprit de lord Leyton, puisque ce dernier avait défendu qu'on prononçât devant lui le nom de sa femme.

Et pourtant, celle qu'il condamnait avec tant de rigueur, c'était pour la noblesse de son esprit et de ses sentiments, plus encore que pour sa beauté, qu'il l'avait choisie.

Alice le lui avait entendu dire avec une amertume dont elle ne comprenait pas alors la cause.

Comment cette âme pure, cette épouse irréprochable aurait-elle pu renier en un jour son passé, et tomber tout à coup dans un tel abîme de dégradation?

La conviction profonde qui animait Alice, donnait à ses paroles une force entraînante. Mistress Newberry se sentit remuée jusqu'au fond du cœur.

— Non, non! s'écria-t-elle, la mère d'une telle fille ne saurait être coupable!

Pendant ce temps, lady Leyton et Walter arrivaient à Londres.

Leur premier soin, après s'être pourvus d'un logement à l'auberge des *Deux Ancres*, l'une des plus modestes de la Cité, fut de s'enquérir des amis de la famille avec lesquels ils supposaient que Leyton avait peut-être conservé des relations; mais, depuis quinze ans, bien des transformations s'étaient opérées dans la grande ville: de nouveaux acteurs avaient remplacé les anciens sur cette scène changeante, et pendant plusieurs jours les recherches furent vaines. Enfin Tabitha se souvint d'un sien oncle qui tenait, non loin du Parlement, une taverne fréquentée par la plupart des gentilshommes de Westminster; peut-être obtiendrait-on près de lui des informations utiles. *(A suivre.)*

cun changement sérieux ne s'est manifesté depuis le mois de septembre dans la récolte du coton. La condition moyenne est de 60|0 meilleure que celle de 1871, et l'étendue du terrain cultivé est de 13 0|0 plus grande.

CONFÉDÉRATION.

NOUVELLES DES CANTONS.

Lucerne. — L'*Association suisse de Pie IX*, section de Lucerne, réunie dernièrement à Sursée, a envoyé une adresse de sympathie à Mgr Mermillod. Voilà la réponse télégraphique de ce dernier :

« Merci de votre bienveillante sympathie « L'union des catholiques est la garantie de « leur force et de leur persévérance vis-à-vis « de toutes les persécutions. Priez pour vos « frères catholiques de Genève et prions tous, « même pour nos ennemis; prions surtout « pour la prospérité de la Suisse. C'est de « tout mon cœur que je vous donne ma béné« diction épiscopale. »

† Gaspard Mermillod, évêque.

Grisons. — Le 15 octobre, la chasse aux chamois a été fermée dans ce canton. La période de chasse a duré 1 1|2 mois. 14 chamois ont été tués sur le coup et rapportés dans les vallées ; un plus grand nombre a été blessé ou manqué par des chasseurs maladroits. Du reste, la nature elle-même s'est associée à la loi. Deux pieds de neige couvrent les hauteurs et, en interceptant les communications, enlèvent aux chasseurs toute envie de chasser.

Thurgovie. — En deux jours, le bateau-transport faisant le service de Romanshorn à Friedrichshafen a transporté 267 wagons de fruits.

Argovie. — La *Botschaft*, organe conservateur, propose pour le troisième arrondissement de ce canton une liste composée de MM. de Schmid, Munch et Meyer, président de tribunal à Baden.

Les conservateurs du 2e arrondissement ont désigné comme leurs candidats MM. Dubs, Jehle, Meyenberg et Haller.

Vaud. — Une assemblée lausannoise tenue jeudi soir a préavisé en faveur de MM. *Dubs*, *Ruchonnet*, *Cossy* et *Eytel*. Tout porte à croire que telle sera la liste définitive.

— La cour de cassation réunie lundi et mardi pour juger le recours des Polonais condamnés à Yverdon pour fabrication de faux billets de banque a été unanime pour écarter le recours et confirmer le jugement du tribunal criminel.

Valais. — Le célèbre Nich, successeur de Mathieu de la Drône, comme prophète du temps, ne nous permet pas de rire à ses dépens ce mois d'octobre. Ainsi qu'il l'avait prédit, nous n'avons eu, jusqu'à présent, que jours couverts, pluie ou vents Jeudi dernier, le vent du midi a été si fort que le Conseil municipal de Sion a ordonné le couvre-feu. A Champ-sec, au bord de la route de Bramois, un chêne géant a été déchiré par le vent: la moitié de l'arbre est debout et l'autre moitié est à terre.

CANTON DE FRIBOURG.

Élections fédérales

Candidats des libéraux-conservateurs
pour les élections du 27 octobre au Conseil national

22me arrondissement fédéral.

Districts de la Gruyère, Glâne, Singine et Veveyse.

MM. Wuilleret, avocat.
Jaquet, conseiller d'Etat.
Grand, président, à Romont.

21me arrondissement fédéral.

Districts de la Sarine, Broye et Lac.

MM. Week-Reynold, cons. d'Etat.
Vissaula, Charles, à Morat.
Chaney, présid. à Estavayer.

Nous croyons devoir rappeler aux électeurs que les noms des candidats au Conseil national doivent être exactement écrits, avec les désignations qui se trouvent dans notre journal, ou dans les proclamations des comités, afin d'éviter l'annulation des bulletins. Les bulletins **imprimés ne sont pas admis.**

Le Conseil d'Etat a, dans sa séance d'hier, décidé de réduire l'impôt pour l'exercice 1873, d'une somme de 60,000 fr.

A l'occasion des élections des députés au Conseil national, qui auront lieu le 27 courant, et dans le but de lever les doutes qui lui ont été exprimés, la Direction de l'Intérieur fait connaître que l'art. du décret 7 du 7 septembre 1857 doit être interprété dans ce sens que le vote au moyen d'un bulletin sur lequel les noms des candidats se trouveraient imprimés serait considéré comme nul et non avenu.

La Direction de l'Intérieur.

Le *Journal de Fribourg* a rêvé le succès des candidatures radicales dans le XXIe arrondissement fédéral, et encore sous l'impression de son rêve, il signifie à MM. Week et Chaney d'avoir à se retirer, parce qu'ils ne représentent plus l'opinion de leurs commettants. A nos deux députés conservateurs il propose l'exemple des deux députés vaudois, MM. Cérésole et Ramberi, qui, ayant soutenu la révision, ont été désavoués par leurs électeurs dans la votation du 12 mai.

Vraiment le *Journal de Fribourg* déraisonne. Ne dirait-on pas que la Sarine et la Broye sont deux districts révisionnistes ? Quoi ! M. Week, qui a constamment combattu le projet de révision, serait en désaccord avec l'opinion du district de la Sarine, où la votation du 12 mai a fourni 4680 *non* et seulement 1150 *oui* ? M. Chaney ne serait pas le représentant du district de la Broye où les deux tiers environ des électeurs ont repoussé, le 12 mai, le projet de révision fédérale ? Seul de tous les districts, celui du Lac avait donné une majorité révisionniste de trois cinquièmes environ contre deux cinquièmes, et le parti conservateur a poussé la modération jusqu'à inscrire dans sa liste le nom de M. Vissaula, qui est un révisionniste modéré.

La liste du parti conservateur tient compte strictement, on le voit, de la votation du 12 mai dans chaque district; chaque candidat représente très-exactement l'opinion de ses commettants. En peut-on dire autant de la liste radicale ? M. Broye sesait-il, par hasard, le représentant des 4700 anti-révisionnistes du district de la Sarine, ou M. Marmier, celui des deux mille anti-révisionnistes du district de la Broye ? Peut-on même dire que le radicalisme de toutes pièces de M. le Dr Engelhard convienne pour la représentation d'un district où les anti-révisionnistes ont fourni les deux cinquièmes des votants, si bien qu'un déplacement de trois cents voix leur aurait donné la majorité ? Est-ce que la campagne, pleine de mauvaise foi et d'intolérance des séparatistes dont M. le Dr Engelhard a été l'un des chefs, doit lui concilier les voix des deux districts de la Sarine et de la Broye ? On dira sans doute que M. le Dr Engelhard a rompu avec les séparatistes à la réunion d'Avenches; mais ce n'est vrai qu'à demi, et ce qu'il a dit dans cette réunion prouve que la séparation est encore son idéal.

Non, non, le *Journal de Fribourg* n'a pas le droit de parler de MM. Cérésole et Rambert ; s'il s'inspirait de leur exemple, il effacerait les trois noms de sa liste, et les remplacerait par les trois noms de la liste conservatrice. Non, non, le *Journal de Fribourg* n'a pas le droit de parler des vœux des populations ; car sa liste n'en tient nul compte. L'un de ses candidats représente moins du quart des électeurs de la Sarine, l'autre, le tiers à peine de ceux de la Broye, et le troisième, révisionniste à tous crins, est moins que M. Vissaula l'écho de l'opinion que la votation du district de Morat a manifestée sur la question de la révision fédérale.

L'époque ordinaire des soirées n'est pas encore arrivée. C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer le nombre relativement restreint d'amateurs de bonne musique qui s'étaient rendus, dimanche soir, au théâtre, pour entendre le concert donné par M. Valdec, avec le concours d'artistes aussi éminents que M. et Mme de Bret, M. E. Vogt et M. Muller. Le programme, que nous avons publié dimanche, a été exécuté avec un succès complet, au milieu des applaudissements des auditeurs.

Dimanche, la section fribourgeoise du *Grütliverein* était en liesse; elle procédait à l'inauguration de son nouveau drapeau, et, à cette occasion, un grand nombre de sections voisines avaient envoyé des délégués et s'étaient fait représenter par leurs drapeaux.

La cérémonie de l'inauguration a eu lieu sur les Grand'Places, un peu en avant de l'auberge; elle a été précédée d'un discours assez long et tout bourré d'allusions, prononcé par M. l'avocat Stœcklin. Ensuite a eu lieu le banquet dans une salle des *Merciers*. On nous dit que les toasts ont été nombreux et fortement empreints de politique radicale. M. Marmier aurait fait un discours *pro domo*, ou plutôt pour sa candidature, mais n'aurait pas trouvé l'accueil auquel il s'était attendu.

Dimanche a eu lieu, à Cugy, une réunion électorale à laquelle avaient été convoqués les électeurs du district de la Broye. La liste présentée par le parti conservateur y a rencontré une adhésion unanime, même de la part des radicaux, satisfaits du choix de M. Vissaula.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettres de Paris.

(Correspondance particulière de la Liberté.*)*

Paris, 20 octobre 1872.

Les projets de réformes constitutionnelles n'émaneront pas décidément de l'initiative gouvernementale. Comme M. Thiers ne peut pas prévoir d'avance l'accueil qui serait fait, par la majorité de l'Assemblée, à des propositions tendant à consolider le régime actuel, il a officieusement invité le centre gauche et le centre droit à le remplacer dans cette besogne. De cette manière, en cas d'insuccès, le président de la république n'aura pas à subir un échec personnel et sa position ne s'en trouvera pas pour cela compromise.

La motion la plus importante vise la présidence à vie. C'est M. Target, secrétaire de la réunion du centre droit, qui a accepté la mission de déposer un projet de loi dans ce sens et de conjurer l'assemblée de ne point mettre un terme au mandat dont M. Thiers est investi. Les autres propositions, que j'appellerais volontiers propositions organiques, ont plus particulièrement trait au mécanisme du gouvernement républicain. Elles revenaient donc de droit au centre gauche. Aussi, est-ce à M. Bardoux que le soin a été laissé de donner un corps aux projets de réformes constitutionnelles et de les défendre, à la tribune, avec l'autorité de sa science politique et de sa parole. Le groupe, dont il est le mandataire, compte, parmi ses représentants les plus en vedette, MM. Casimir Périer, comte Duchatel, Léon de Malleville, de Marcère, Vingtain, Francisques Rive, Gaultier de Rumilly, etc.

D'un autre côté, j'apprends que la gauche républicaine va se réunir vers les premiers jours de la semaine prochaine et énumérer ses *desiderata* dans un manifeste qui sera préalablement communiqué à M. Thiers. Le président de la république sera juge de la publicité qui devra être, oui ou non, donnée au document en question. Hier matin, le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée. La discussion a porté sur les projets de loi qui doivent être soumis les premiers à la sanction du Parlement. Chaque ministère a naturellement milité en faveur de ses droits respectifs. M. de Goulard a sollicité la priorité pour des lois de finances; M. de Cissey, pour les lois militaires, et M. J. Simon, pour les réformes qu'il veut introduire dans l'enseignement secondaire et primaire. Quant à M. Thiers, un peu interdit par ce conflit, il a déclaré qu'il ne prendrait aucune détermination avant d'avoir consulté le président de l'Assemblée nationale. M. Grévy assistera donc au prochain conseil des ministres qui se tiendra, selon toute hypothèse, mardi prochain, à Versailles.

A propos de M. Grévy, on disait hier qu'il avait reçu deux nouvelles protestations au sujet du prince Napoléon. L'une lui aurait été adressée par M. Maurice Richard et l'autre par M. Rouher. Ce dernier, s'autorisant de son mandat de député, aurait demandé que la commission de permanence fût convoquée en séance extraordinaire pour statuer sur la légalité du décret d'expulsion. Alors M. Grévy, le paladin de la légalité quand même, aurait répondu que cette mesure n'était pas du ressort de la commission; ses pouvoirs, aurait dit le président, exactement définis par l'art. 42 de la Constitution de 1848, ne lui permettent que de convoquer d'urgence l'Assemblée nationale et non de délibérer sur de pareilles questions. Ce que je vous ai dit du projet d'interpellation de M. Rouher, à propos de l'incident de Millemont, est beaucoup plus vraisemblable. On ajoute que si l'ex-vice-empereur demande un ordre du jour, blâmant le gouvernement, plusieurs membres de la gauche et du centre gauche demanderont une enquête sur les causes qui ont déterminé les ministres de l'empire à déclarer la guerre à la Prusse. M. Rouher a été averti de cette menace et tout me porte à croire qu'il en fera son profit.

Je n'ai pas voulu vous nommer hier le membre du gouvernement de la défense nationale que le général Fleury avait essayé de gagner à la cause impérialiste. Comme ce nom est aujourd'hui dans toutes les bouches, je puis le citer sans indiscrétion : c'est M. le comte de Kératry.

Le maréchal Mac-Mahon et le général Ladmirault ont été vus, à la chapelle expiatoire, le 15 octobre, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Marie-Antoinette.

Lettres de Constantinople.

(Correspondance particulière de la Liberté.*)*

Constantinople, 15 octobre.

Kalil-Cherif-Pacha, ministre des affaires étrangères, est arrivé à Constantinople et a pris possession de son poste. On dit que S Ex. a le projet de faire quelques changements dans le haut personnel de son ministère. Ainsi, Carathéodori-Effendi, qui passe aux yeux du nouveau ministre et de beaucoup de gens, pour être un peu entaché de *moscovisme*, serait invité à céder sa place de *Mustéchar* (Sous-Secrétaire d'Etat) à Odian-Effendi, qui n'a pas de couleur politique très-marquée. Le grec Carathéodori était l'ami de Mahmoud et de Server-Pacha et c'est, dit-on, grâce aux pressantes sollicitations du général Ignatieff, ambassadeur de Russie, qu'on lui avait donné cet important *Muotéchaslik*; l'arménien Odian-Effendi, est l'intime ami, le commensal, le plus cher confident de Midhat.

Le secrétaire-général du ministère Serkis-Effendi, dont je vous ai annoncé, il y a huit jours, l'étonnante nomination à la légation de Rome, en remplacement de Photiadis-Bey, mis en disponibilité pour l'affaire du collier de l'Annonciade, sera remplacé par le premier secrétaire de l'ambassade de Vienne, et le poste de *Mektoubdji* (premier secrétaire rédacteur) sera donné à Ali-Fuad-Bey, fils du feu Grand-Vizir Aali-Pacha. Quant à la politique extérieure que suivra Khalil-Chérif-Pacha, on n'en sait encore que peu de chose, mais on croit généralement qu'il est revenu de certaine faiblesse qui le portait à considérer la Russie, comme une excellente amie, une amie nécessaire de la Turquie.

Le Grand-duc Nicolas, frère du czar Alexandre, est en ce moment à Constantinople. Son altesse se rend en Palestine. Après avoir visité Jérusalem, Elle ira en Egypte, puis Elle rentrera en Europe en passant par l'Italie. Le Grand-Duc est accompagné des deux ducs d'Oldenbourg, du duc de Leuchtenberg et d'une suite nombreuse. Il a déjeûné hier chez le sultan au nouveau palais de Tchéragan, ou S. Hautesse s'était installée pour la circonstance. Les Grecs qui ne haïssent rien tant que les Russes depuis que la question bulgare a pris les proportions que vous savez, voulaient faire une démonstration contre le Grand-Duc. Ils s'en sont abstenus jusqu'ici grâce à la très-vive intervention de quelques-uns de leurs chefs, qui ont compris que, outre le mauvais goût de ces sortes de manifestations, ce serait gravement outrager le gouvernement ottoman. On redoutait aussi quelque chose de la part des Polonais, et l'on avait même pris à ce sujet certaines précautions, mais les Polonais ne se montrent pas là où se trouve l'Altesse moscovite.

Ces illustres visiteurs, dont je viens de parler, ne sont pas les seuls qui honorent en ce moment Constantinople de leur présence. Nous avons aussi la joie de recevoir la visite d'un prince Panchay et de sa suite. Les Panchays, qui ont un sultan, habitent le pays qui se trouve à l'extrémité des Indes, près de la frontière de la Chine occidentale. Ils sont musulmans et sont venus congratuler le Kalife-Padischah Leur laideur est extrême. Ils sont habillés à la chinoise. Ils reviennent d'Angleterre, où il paraît, qu'ils ont conclu un traité de commerce.

France. — L'empire s'était constamment attaché à faire attribuer aux ministres du culte catholique le caractère et la qualité de fonctionnaires publics. La cour de Besançon vient de rendre à ce sujet un arrêt doctrinal qui tranche la question dans un sens opposé, en déclarant « que les agents et dépositaires de l'autorité publique sont ceux qui exercent, par délégation du gouverne-

ment, une portio
Or, « il est d
ajoute l'arrêt pré
cultes, dont l'éta
reconnu en Franc
cune portion de c
que soit leur posi
ils ne peuvent êt
de la puissance c
Désormais, ce
plus être applique
catholique ; les n
de Besançon sont
public qu'en droi

Rome. — (
Florence :

« Lundi, 21 co
riage du jeune p
Mme Anne Torion
de Rome et proba
s'élève à 50 millio
cières sont conn
envers les pauvr
violable au Sou
prince Marcanton
medi soir (12) (
participer la no
contracter sa fil
tion apostolique

Italie. — N
respondant de N
manquent pas de

Dans un banq
résolutions extr
l'un des membr
dont notre corre
sens général ains

» Dans la vie
jours représenté
cratie. Détruison
qui rappellent le

» C'est à Rom
neront toujours
dignitaires de l'E
mis de la liberté
Débarrassons-no
que les fusillad
cement à St-Ca
une fin terrible.
tes, quand il s'ag
nité. »

— Des comité
dans toute la pé
le Napolitain et
déjà fait. A Rom
d'accepter pour
prince du parti
tani. ce qui est u
voir à l'expulsio
dirigeant est co
giques et aimés
peut compter su

— Les journ
les plus import
l'émigration alsa
nifester toutes le
La France, ont-i
l'Alsace et la Lo
était une atteint
tionalités. Ce pri
« vote. Il a toujo
« possédât la Lo
« allemandes, de
« possède Nice
« liennes. Quan
« ne demandons
« leur sujet, *ma*
« lieu, *l'Italie*
« *quérir.* »

Voilà les jalon
de Nice et d'aut

Allemagn
père allemand p
viennent d'être
de l'impératrice
dames, pour se
malades pendan
liste remplit *hu*
tête figurent, c
gieuses catholiq
vent.

On sait que
en Allemagne u
sion. Au contra

Bavière.
la Vieille-Bavièr
bote, de Munich
vière avec la
Prusse. Il atta
une feuille mu
opposée à une

« Le *Freie*
tendre parler d
l'appui de l'étr
qu'il reconnais
précisément d
nous, et que to
le *Freie Lande*
livrés du joug
sement l'intent

si l'ex-vice-empereur demande un
jour, blâmant le gouvernement,
membres de la gauche et du cen-
demanderont une enquête sur les
i ont déterminé les ministres de
déclarer la guerre à la Prusse.
r a été averti de cette menace et
rte à croire qu'il en fera son profit.
pas voulu vous nommer hier le
lu gouvernement de la défense
que le général Fleury avait essayé
à la cause impérialiste. Comme ce
jourd'hui dans toutes les bouches,
citer sans indiscrétion : c'est M. le
Kératry.
échal Mac-Mahon et le général Lad-
t été vus, à la chapelle expiatoire,
ore, à l'occasion de l'anniversaire
de Marie-Antoinette.

res de Constantinople.

ndance particulière de la Liberté.)

Constantinople, 15 octobre.

herif-Pacha, ministre des affaires
s, est arrivé à Constantinople et a
ession de son poste. On dit que
projet de faire quelques chan-
lans le haut personnel de son mi-
Ainsi, Carathéodori-Effendi, qui
yeux du nouveau ministre et de
de gens, pour être un peu entaché
visme, serait invité à céder sa place
échar (Sous-Secrétaire d'Etat) à
fendi, qui n'a pas de couleur poli-
s-marquée. Le grec Carathéodori
i de Mahmoud et de Server-Pacha
it-on, grâce aux pressantes solli-
du général Ignatieff, ambassadeur
, qu'on lui avait donné cet impor-
téchaslik; l'arménien Odian-Effendi,
ne ami, le commensal, le plus cher
de Midhat.
rétaire-général du ministère Serkis-
dont je vous ai annoncé, il y a huit
tonnante nomination à la légation
, en remplacement de Photiadis-
en disponibilité pour l'affaire du
e l'Annonciade, sera remplacé par
er secrétaire de l'ambassade de
et le poste de *Mektoubdji* (premier
e rédacteur) sera donné à Ali-Fuad-
s du feu Grand-Vizir Aali-Pacha.
la politique extérieure que *suivra*
hérif-Pacha, on n'en sait encore que
ose, mais on croit généralement qu'il
au de certaine faiblesse qui le por-
nsidérer la Russie, comme une ex-
amie, une amie nécessaire de la

Grand-duc Nicolas, frère du czar
re, est en ce moment à Constanti-
Son altesse se rend en Palestine.
voir visité Jérusalem, Elle ira en
puis Elle rentrera en Europe en
par l'Italie. Le Grand-Duc est ac-
né des deux ducs d'Oldenbourg, du
Leuchtenberg et d'une suite nom-
Il a déjeûné hier chez le sultan au
palais de Tchéragan, ou S. Hau-
tait installée pour la circonstance.
cs qui ne haïssent rien tant que les
depuis que la question bulgare a
proportions que vous savez, vou-
faire une démonstration contre le
Duc. Ils s'en sont abstenus jusqu'ici
la très-vive intervention de quel-
s de leurs chefs, qui ont compris que
mauvais goût de ces sortes de ma-
ions, ce serait gravement outrager le
ement ottoman. On redoutait aussi
chose de la part des Polonais, et
ait même pris à ce sujet certaines
ions, mais les Polonais ne se mon-
as là où se trouve l'Altesse mosco-

illustres visiteurs, dont je viens de
ne sont pas les seuls qui honorent en
ent Constantinople de leur présence.
vons aussi la joie de recevoir la visite
rince Panchay et de sa suite. Les
ys, qui ont un sultan, habitent le
ui se trouve à l'extrémité des Indes,
la frontière de la Chine occidentale.
musulmans et sont venus congra-
Kalife-Padischah Leur laideur est
e. Ils sont habillés à la chinoise. Ils
ent d'Angleterre, où il paraît, qu'ils
nclu un traité de commerce.

nce. — L'empire s'était constam-
ttaché à faire attribuer aux ministres
e catholique le caractère et la qualité
tionnaires publics. La cour de Besan-
ent de rendre à ce sujet un arrêt doc-
qui tranche la question dans un sens
, en déclarant « que les agents et dé-
res de l'autorité publique sont ceux
ercent, par délégation du gouverne-

ment, une portion de l'autorité publique. »

Or, « il est de principe non contesté, » ajoute l'arrêt précité, « que les ministres des cultes, dont l'établissement est légalement reconnu en France, ne sont investis d'aucune portion de cette autorité, et que, quelle que soit leur position au point de vue social, ils ne peuvent être considérés comme agents de la puissance civile. »

Désormais, cette appellation ne pourra plus être appliquée aux membres du clergé catholique; les motifs invoqués par la cour de Besançon sont aussi bien fondés en droit public qu'en droit canon.

Rome. — On lit dans le *Journal de Florence :*

« Lundi, 21 courant, sera célébré le mariage du jeune prince Jules Borghese avec Mlle Anne Torlonia, la plus riche héritière de Rome et probablement de l'Italie. Sa dot s'élève à 50 millions. Les deux familles princières sont connues pour leur bienfaisance envers les pauvres et leur attachement inviolable au Souverain Pontife. S. Exc. le prince Marcantonio Torlonia s'est rendu samedi soir (12) chez Sa Sainteté pour lui participer la nouvelle de l'union qu'allait contracter sa fille et implorer la bénédiction apostolique sur les jeunes époux. »

Italie. — Nous recevons de notre correspondant de Naples des nouvelles qui ne manquent pas de gravité.

Dans un banquet des chefs des sectes des résolutions extrêmes auraient été prises et l'un des membres aurait fait un discours dont notre correspondant nous résume le sens général ainsi qu'il suit :

» Dans la vie des siècles, Rome a toujours représenté le Césarisme ou la Théocratie. Détruisons donc tous les monuments qui rappellent les hontes du despotisme :

» C'est à Rome que se donnent et se donneront toujours rendez-vous tous les hauts dignitaires de l'Eglise catholique, les ennemis de la liberté et du progrès des peuples. Débarrassons-nous d'eux. Tuons-les tous, et que les fusillades qui eurent un commencement à St-Calixte, trouvent aujourd'hui une fin terrible. Tous les moyens sont licites, quand il s'agit du triomphe de l'humanité. »

— Des comités d'action vont s'organisant dans toute la péninsule. En Romagne, dans le Napolitain et le Lombard-Vénitien, c'est déjà fait. A Rome, les ouvriers ont eu le tort d'accepter pour président de leur société un prince du parti consort, M. Onorato Caetani, ce qui est un scandale Mais on va pourvoir à l'expulsion de ce prince. Le comité dirigeant est composé de trois hommes énergiques et aimés du parti démocratique qui peut compter sur eux.

— Les journaux révolutionnaires italiens les plus importants ont pris occasion de l'émigration alsacienne et lorraine pour manifester toutes leurs sympathies à la Prusse. La France, ont-ils dit, possédait injustement l'Alsace et la Lorraine, et cette possession était une atteinte au grand principe des nationalités. Ce principe est « au-dessus de tout « vote. Il a toujours été injuste que la France « possédât la Lorraine et l'Alsace, qui étaient « allemandes, de même qu'il est injuste qu'elle « possède Nice et la Corse, *qui sont italiennes*. Quant à Nice et à la Corse, nous « ne demandons pas une guerre spéciale à « leur sujet, *mais si jamais une guerre avait « lieu, l'Italie devra chercher à les reconquérir.* »

Voilà les jalons posés pour la revendication de Nice et d'autres choses encore.

Allemagne. — Le *Moniteur de l'Empire allemand* publie la liste des dames qui viennent d'être décorées, sur la proposition de l'impératrice, de la croix du Mérite pour dames, pour services rendus aux blessés et malades pendant la dernière guerre. Cette liste remplit *huit* colonnes du journal et en tête figurent, en grand nombre, des religieuses catholiques avec leur nom de couvent.

On sait que la croix du Mérite n'est pas en Allemagne une garantie contre l'expulsion. Au contraire!

Bavière. — Un patriote catholique de la Vieille-Bavière se prononce, dans le *Volksbote*, de Munich, pour une alliance de la Bavière avec la France contre l'empire et la Prusse. Il attaque de la manière suivante une feuille munichoise particulariste, mais opposée à une alliance avec l'étranger :

« Le *Freie Landesbote* ne veut pas entendre parler de la France, de Rome et de l'appui de l'étranger; mais il faut pourtant qu'il reconnaisse que ces facteurs gémissent précisément de la même oppression que nous, et que tous désirent la même chose que le *Freie Landesbote*, c'est-à-dire d'être délivrés du joug de la Prusse. Si l'on a sérieusement l'intention de refouler la Prusse, ce que nous ne pouvons absolument pas faire tout seuls, on ne devrait donc pas mépriser l'alliance des autres puissances encore libres qui sont disposées à partager notre succès et notre défaite. Il faut, pour être raisonnable, nouer d'autres alliances, ou bien le monde entier rira de nous, comme il l'a fait jusqu'ici. »

Autriche. — Le directeur général de l'Exposition universelle de Vienne, M. le baron de Schwarz, publie le calendrier de l'Exposition, auquel nous empruntons ce qui suit :

Pour l'année 1873. — Terme pour l'envoi au directeur général des listes des exposants étrangers et des plans détaillés faisant connaître les divers étalages. Terme pour l'envoi, de la part des commissions étrangères et autrichiennes, des notes servant à la rédaction du catalogue. — 31 janvier. Terme pour annoncer les étables particulières à établir. — Du 1er février au 15 avril. Admission des objets dans l'emplacement de l'Exposition. — 15 février. Terme des préparatifs pour la réception des objets de l'Exposition. — Du 15 février au 25 avril. Placement des objets. — 28 février. Terme pour annoncer des animaux. — Du 26 au 29 avril. Nettoyage de la localité et révision de l'ensemble des emplacements servant à l'Exposition. — 30 avril. Terme pour annoncer des juments. — 1er mai. Ouverture de l'Exposition. — Du 1er au 10 mai. Première exposition de fleurs. Exposition de fruits de serres chaudes et de fruits conservés. — Du 31 mai au 9 juin. Exposition de bêtes à cornes, de moutons, pores, chèvres, ânes. — Du 15 au 25 juin. Seconde exposition de fleurs. Exposition de fruits à grains et de cerises. — Du 20 au 30 août. Troisième exposition de fleurs. Exposition de pruneaux et de poires hâtives. — Du 18 au 30 septembre. Quatrième exposition de fleurs. Exposition de pruneaux, de poires d'automne et de pommes. — Du 18 au 27 septembre. Exposition de chevaux, volaille, pigeons, chiens, chats, poissons salés. — Du 21 au 23 septembre. Steeple-chase international. — Du 1er au 15 octobre. Exposition de produits de pépinières (arbres et ceps). — Du 4 au 6 octobre. Exposition de gibier. — 31 octobre. Fin de l'Exposition. — 31 décembre. Terme pour l'enlèvement des objets de l'Exposition.

Roumanie. — Une dépêche de Bucharest reçue samedi par une maison de Banque de Paris, fait prévoir un changement de Cabinet en Roumanie. Tous les ministres auraient donné leur démission. Le président du Conseil et le général Floresco resteraient seuls au pouvoir jusqu'à la réunion des deux chambres. On désigne, comme devant être alors appelés aux affaires, MM. Cogalnicéano, Jepureano, Demêtre Ghika et Boësesco, qui ont déjà été ministres et la plupart présidents du Conseil. On n'indique pas les causes de ce changement qu'aucune autre nouvelle n'est encore venu confirmer.

Etats-Unis. — Nous publions volontiers les lignes suivantes extraites d'une lettre d'un protestant de l'Amérique du Nord à une dame catholique, qui a bien voulu nous les communiquer :

« Les Etats-Unis vont renommer leur Président, rééligible, comme tu le sais peut-être, tous les deux ans. — Les journaux, depuis 3 mois déjà, sont assommants, remplis qu'ils sont, d'articles prétendus politiques, et qui ne sont que des invectives à l'adresse du candidat ennemi.

» A côté de cela, les récits détaillés de tous les crimes commis journellement, en d'histoires scandaleuses réellement, la presse politique New-Yorkaise, est peu de chose.

» Les journaux religieux polémiquent; il y a quantité d'Eglises diverses, qui disent toutes avoir raison! Ces derniers journaux ont aussi un caractère trop spéculateur; plusieurs de leurs colonnes, voire même des pages, sont couvertes d'annonces et d'annonces de charlatans, de boursiers, d'agents d'affaires!

» Entr'autres annonces, je lisais l'autre jour celle-ci : Un prêtre français ayant l'habitude du professorat, désirerait, etc, etc. etc... disciple du Père Hyacinthe, ses convictions l'ont amené à renoncer au sacerdoce.

» Et j'aime beaucoup ce Père Hyacinthe, qui abusant des talents qui l'ont mis en évidence, vient maintenant, à l'occasion de son mariage, entretenir le public de ses actions privées et toutes personnelles! — Vante la conservation de ses 40 ans et ses joi s do mestiques! — pour finir par se comparer à Luther en disant : Le grand tort de Luther fut de se séparer de l'Eglise romaine, et de chercher à en rompre l'Unité....

» Cette comparaison ambitieuse, est bien maladroitement faite, et donne la mesure de la puérilité de son auteur.

S'il n'était pas ridicule d'admettre le parallèle ainsi établi, il est évident que Luther en sortant du sein de l'Eglise romaine, en rompait bien moins l'unité que ce prétentieux, qui cherche à faire souche à part, tout en voulant rester. »

— Les Frères des écoles chrétiennes ne se contentent pas, aux Etats-Unis, de diriger des colléges florissants et de nombreux établissements d'instruction; ils se chargent encore de maisons de patronage pour les enfants sans parents et abandonnés, et de maisons de correction pour réformer les enfants condamnés.

Les journaux de New-York parlent avec de grands éloges de la charité et du dévouement des Frères dans l'œuvre du patronage, qui ne se borne pas, comme en France, à réunir les enfants ou les pauvres gens le dimanche, à les placer chez de bons maîtres et à les surveiller pendant leur apprentissage. A New-York, les Frères réunissent ces jeunes gens dans un établissement commun et leur procurent l'instruction, l'éducation, la nourriture, l'entretien, etc. Ils leur enseignent divers métiers selon les aptitudes de chacun. Mais il faut ajouter qu'en Amérique on comprend les services rendus par les établissements de ce genre, et l'Etat ne refuse pas de venir au secours du patronage, sous prétexte que la religion en est la base et qu'il est dirigé par des religieux. Les républicains de France qui vantent la fédération américaine devraient bien imiter un peu cette république, qu'ils vantent tous les jours comme le modèle des républiques; mais ce n'est pas pour son bon sens religieux qu'ils la vantent.

Six mille enfants ont été reçus au patronage des Frères de New-York depuis 1863. La dépense totale depuis le commencement des opérations s'est élevée à 7,154,000 fr. Près de 4 millions de cette énorme somme ont été recueillis en dehors du trésor public. Tels sont les miracles de la charité catholique. La ville alloue actuellement 550 francs par chaque enfant, et le patronage catholique est devenu la plus grande institution de ce genre aux Etats-Unis.

— Les chiffres suivants méritent d'être reproduits; ils montrent le développement des relations de la Chine avec l'Amérique, depuis l'établissement des lignes de bateaux à vapeur régulières.

D'après les documents officiels américains de 1854 à 1871, il a débarqué à San-Francisco 115.582 Chinois. D'après le recensement de 1850, il y avait alors aux Etats-Unis 758 Chinois, en 1860, leur nombre s'était élevé à 35,565 et en 1870 à 60,264. L'Orégon en comptait plus de 3000; la Californie 49,310. Un relevé statistique très-soigneusement fait constate que de 1860 à 1870, la moyenne de la mortalité parmi cette population chinoise a été de 2,04 pour 100 par an. Au 1er janvier 1867, jour où a commencé le service de la ligne de bateaux à vapeur à destination de la Chine, jusqu'au 31 décembre 1871, c'est-à-dire dans l'espace de 5 années, le nombre des Chinois débarqué à San-Francisco, soit de navires à voiles, soit de bâtiments à vapeur a été de 45,005; le nombre des départs de 19,370. L'émigration à Hong-Kong commence aussitôt après le nouvel an chinois, en janvier ou en février, et finit en mai ou en juin. Le retour commence à San-Francisco en septembre ou en octobre, et finit en décembre qui est la dernière limite pour le Chinois qui veut rentrer dans ses foyers, avant le commencement des fêtes du nouvel an. On sait, en effet, que les Chinois ne colonisent pas; ils ne vont en Amérique ou ailleurs que pour travailler pendant un temps plus ou moins long, mais toujours avec l'esprit de retour. Les idées religieuses jointes à l'amour du pays natal et de la famille rendent ce sentiment si énergique que le Chinois stipule toujours au départ l'engagement du retour, mort ou vif. Quand il meurt, son cadavre doit être renvoyé en Chine, et c'est ce qui a lieu.

Correspondance.

Romont, le 19 octobre 1872.

Monsieur le Rédacteur de la *Liberté*,
à Fribourg.

Le public qui lit votre honorable journal a déjà été occupé trop longtemps de mon nom et de mes travaux, et il me répugne, à ce point de vue, de prolonger une discussion où je suis personnellement en cause. Mon but en acceptant de me charger de la restauration et du perfectionnement de l'orgue de Fribourg, a été tout d'abord de payer une dette de reconnaissance à la Suisse, pour l'hospitalité temporaire qu'elle m'a donnée si généreusement, mais je l'avoue, il était aussi d'attacher mon nom au bel instrument dont la réputation est si répandue. Ce désir est trop légitime pour que personne puisse me le reprocher, ni même s'en étonner.

A ces intentions je n'ai rien épargné, recherches et études longues et lointaines, travaux où je me suis peu inquiété de la rémunération pécuniaire, rien ne m'a coûté. Aussi, après avoir, sur la demande de MM. Vogt, organistes, et sur la commande du Conseil communal, exécuté à l'orgue de la Collégiale, des importants travaux, je ne puis que m'étonner qu'on veuille me ravir la part qui me revient dans la perfection actuelle de l'instrument. La gloire de Mooser est, et sera toujours assez grande, car il a construit, pour son époque surtout, (la facture d'orgues a fait de si grands progrès) un remarquable instrument, et il a préparé la voie à toutes les améliorations et transformations qui y ont été introduites depuis; je me crois donc en droit de réclamer la considération que je pense mériter, et que tous les connaisseurs en orgues et en facture, ne me refuseront pas; l'expertise que j'attends avec la plus entière confiance, et qui se fera, je l'espère, par un grand nombre d'artistes, soit de la Suisse, soit de l'étranger, en sera la meilleure preuve.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

J. Merklin.

FAITS DIVERS.

La *Somme*, journal d'Amiens, a publié un document curieux. C'est une lettre de Robespierre, trouvée dernièrement dans des papiers de famille, adressée à M. l'abbé Proyard, alors retiré du collége Louis-le-Grand et habitant la ville de St-Denis.

Cette lettre, en original autographe, porte cette suscription : « A M. Proyard, à St-Denis, Ile-de-France. »

Paris, 11 avril 1778.

Monsieur,

J'apprends que l'évêque d'Arras est à Paris, je désirerais bien le voir, mais je n'ai point d'habits et je manque de plusieurs choses sans lesquelles je ne puis sortir. « J'espère que vous voudrez bien vous don- » ner la peine de lui exposer vous-même ma » situation, afin d'obtenir de lui ce dont j'ai » besoin pour paraître en sa prérence. » [illegible]

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Robespierre l'aîné.

Nous laissons aux lecteurs de cette lettre le soin de la commenter. Combien de démagogues farouches ont agi de la même façon que celui-là pendant leur jeunesse!

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berne. *(Corresp. du 22 octobre).* — Après une séance assez longue et où les avis étaient fort partagés le conseil communal de Berne vient d'accorder au « Reform-Verein » l'église du Münster pour le discours-sermon de M. le pasteur Lang, qui aura lieu ce soir de 7 à 8 heures.

D'un autre côté le comité de l'église de Berne a publié une protestation aux protestants fidèles de Berne dans laquelle il prétend qu'une partie de la société de réforme rabaisse Jésus-Christ, le fils de Dieu, au niveau d'un simple mortel, puisqu'elle nie les fondements principaux du christianisme, qu'elle est tombée dans un panthéisme contradictoire en abandonnant la croyance en un Dieu vivant, créateur et gouverneur du monde, puisque elle nie la réusrrection des morts, l'immortalité de l'âme et les récompenses éternelles.

La publication ajoute que l'Eglise protestante de Zurich est depuis plusieurs années une église sans croyance et qu'elle est tombée, concernant la doctrine, dans un état voisin de l'anarchie.

Voilà les conséquences *du libre examen*, base de l'Eglise protestante!

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES.

(Service spécial.)

Fulda, 21 octobre.

Tous les évêques allemands ont adressé à Mgr de Hefele, évêque de Rottenbourg, une lettre de félicitations pour la fidélité de sa foi.

Berlin, 21 octobre.

Une assemblée générale, tenue hier par les ouvriers mécaniciens de Berlin, ayant constaté que seulement 400 ouvriers sont en grève, la grève des ateliers de la grande fabrique Pflug a été déclarée terminée.

M. SOUSSENS, rédacteur.

L'accueil favorable qu'a rencontré ma maison sur les principales places de l'Europe, où des succursales ont été fondées, ainsi qu'à **AARAU, BALE, BERNE, SAINT-GALL, LUCERNE, SCHAFFHOUSE, ZURICH et LAUSANNE**, conséquence naturelle de l'avantage qu'offre l'organisation de ma maison, et l'extension toujours croissante de mes relations, m'ont engagé de satisfaire à un intérêt général, en créant également un

OFFICE DE PUBLICITE
A FRIBOURG
RUE DE LAUSANNE, 176
SOUS LA RAISON DE

RODOLPHE MOSSE

et sous la direction de

M. ALPHONSE COMTE

Les mêmes principes qui ont fait la renommée de mes autres agences serviront de base à ce nouvel établissement, et tous mes efforts tendront à mériter la confiance que l'honorable public voudra bien m'accorder, en chargeant ma succursale de Fribourg de la transmission des annonces pour les publications de la Suisse et de l'étranger.

Rodolphe MOSSE,
Agent officiel de tous les journaux.

Etablissements à Aarau, Bâle, Berlin, Berne, Breslau, Coire, Francfort s/M., Saint-Gall, Halle s/S., Hambourg, Lausanne, Lucerne, Leipzig, Munich, Nuremberg, Prague, Schaffhouse, Stuttgart, Strasbourg, Vienne et Zurich.

Les annonces pour la *Liberté* et l'*Ami du Peuple* étant affermées par M. **Rodolphe MOSSE**, celles de Fribourg et du canton doivent être adressées à la maison succursale de Fribourg, rue de Lausanne, 176.

FABRIQUE DE TREILLAGES ET CLOTURES

Médaille de 1re Classe VEVEY et MORGES — EN TOUS GENRES — Médaille de 2e Classe SION et MORGES

Jn Bte GUEPET
à ROLLE (canton de Vaud)
Seul fournisseur des chemins de fer de la Suisse occidentale
Kiosques, Pavillons, Espaliers, Stores pour serres, Bancs, Chaises et tables en bois pour jardins, Modèles rustiques et autres.
Envoi franco des prix courants sur demande.

Fabrique spéciale de machines et instruments d'agriculture

USINE A VAPEUR. **GARNIER ET Cie** INGÉNIEURS-MÉCANICIENS
A REDON (Ille-et-Villaine)

79 médailles or, argent et bronze obtenues depuis 5 années. — 20 médailles dans les seuls Concours régionaux de 1868, 7 premiers prix et 5 seconds à Quimper, 4 premiers prix et 2 seconds à Montpellier, 2 premiers prix à Angoulême. — 2 médailles à l'Exposition universelle de Paris en 1867.

Charrues, — Herses, — Houes à cheval, — Butteurs, — Fouilleuses, — Rouleaux scarificateurs, — Pelles à cheval, etc., etc., et tous instruments d'extérieur.

Coupe-racines, — Hache-paille, — Dépulpeurs, — Laveurs de racines, — Moulins à pommes.

Pressoirs et vis de Pressoirs, — Tarares et Machines à battre. — *Envoi franco du catalogue.*

VIANDE DE BŒUF AMÉRICAINE

à 35 fr. pour 100 en tonneau de 2 ½ à 3 pour 100 à fr. 33 pour 100.

LARD FUMÉ DE LA HONGRIE

meilleure qualité que celle du pays à *80 fr. pour 100 en caisse de 5 p. 100 à 75 fr. p. 100.*

GRAISSE DE PORC DE LA HONGRIE

délicieuse et de bon goût à fr. 65 p. 100 en baquets de 60 à 70 livres.

Envois au-dessous de 25 livres ne seront pas envoyés.

Payement d'avance ou par remboursement.

(M 2619 Z 315 A) **J.-P. ZIEGER, Lucerne.**

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

MÉMOIRE HISTORIQUE
SUR LE BREF DE 1819

par M. FLEURY, recteur de St-Germain.

Prix : 50 centimes.

UN ÉVÊQUE A GENÈVE
ÉTUDES SUR LE BREF DE 1819

PAR M. BROQUET.

Prix : 50 centimes.

Machines agricoles de Schaffhouse

Battoirs à blé à bras, perfectionnés, en fer et en bois. — **Battoirs avec manége**, pour un cheval ou un bœuf, de plusieurs systèmes. — Dits à 2 et 3 chevaux. — Hache-paille à une et deux lames. — **Broyeurs** à fruits. — **Pressoirs en fer** pour vin de raisins et de fruits, de la contenance de 250 à 750 litres, avec pression de 20 à 50,000 kilog.

Travail consciencieux, solidité garantie, expédition à la gare demandée.

S'adresser pour renseignements et commandes à M. **E. Vuagniaux**, agent de placement, à **Vucherens** (Vaud). M 171 G

LES SEMOIRS BREVETÉS
DE R. HORNSBY ET SONS
ONT OBTENU 33 PRIX
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE D'ANGLETERRE
Nouveaux perfectionnements

L'avant-train est muni d'un gouvernail à manivelle et engrenage. Cette disposition facilite considérablement le semis **en ligne tout à fait droite** et évite une grande fatigue au conducteur. Le semoir Hornsby est le seul qui possède cet avantage. Un enfant de douze à quatorze ans peut le diriger.

Adresser les demandes à **A. HUET,** *au dépôt des machines agricoles anglaises, 9, avenue Montaigne, à Paris.*

Hache-paille	depuis	Fr. 70
Concasseurs	»	» 100
Aplatisseurs	»	» 165
Coupe-racines	»	» 120
Dépulpeurs	»	» 120
Herses-zigzags	»	» 80

HYDROTHÉRAPIE ET BAINS
DE
Chanélaz
(Au bord du lac de Neuchâtel).

Ce grand établissement, parfaitement situé à 20 minutes de la gare de Colombier, et qui entre dans la 12e année d'exploitation, se recommande au public et aux médecins pour son excellente eau de source et l'installation de ses appareils, par son isolement en pleine campagne, la variété de ses moyens curatifs et la modicité de ses prix. Le casino récemment achevé est ouvert, ainsi que le parc des étrangers en passage à Neuchâtel, qui trouveront à Chanélaz des guides pour excursions au Creux-du-Vent, aux grottes et cavernes des Gorges de l'Areuse, à une lieue de l'établissement.

S'adresser au **Dr VOUGA, à Chanélaz,** par Areuse.

EMPLASTRUM CONSOLIDANS
Emplâtre suprême et guérison sûre des plaies ouvertes et des abcès.

Peu de temps avant sa mort, feu mon mari, M. le Dr J. Hug, m'a laissé une très-heureuse recette avec le désir exprès que j'en fasse le plus possible usage. — Après avoir employé cet emplâtre pendant plusieurs années dans mille cas des plus difficiles et toujours avec le meilleur succès (à preuve un très-grand nombre de certificats) : auprès d'accouchées, pour la sécrétion du lait, pour des plaies ouvertes, abcès et suppurations de toute nature, ainsi que pour des dislocations, enflammations, etc., j'ai enfin cédé aux nombreuses et instantes prières de mettre cet excellent remède à la portée de tout le monde. Non-seulement surtout les sages-femmes, chirurgiens, hôpitaux et lazarets (ceux-ci jouissent d'un rabais proportionnel en prenant environ 20 pots), mais encore tous les ménages devraient toujours le tenir tout prêt. (Il se conserve longtemps.) Pour que chacun soit bien servi, cet emplâtre se trouve seul et se tire directement, le grand pot à 2 fr. 50 c., le petit pot à fr. 1,80 avec le mode d'emploi, chez Mme veuve **Dr Hug,** à Fischingen (Thurgovie).

Les personnes qui voudraient se charger d'un dépôt de cet article sont priées d'envoyer leurs demandes de suite.

Autres détails avec le mode d'emploi. (C 1386 Z) — (M 102 R C)

Agence centrale des agriculteurs de France
Alfred DUDOÜY

PARIS. — 38, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse). — PARIS.

Sulfate d'ammoniaque de la Compagnie parisienne du gaz.
Superphosphate de chaux de la Société des manufactures de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.
Nitrate de soude importé directement du Pérou. — *Nitrate de potasse.* — *Chlorure de potassium.* — *Phosphate précipité.* — *Phospho-guano.* — *Engrais humains* recueillis par les procédés de P. N. Goux. — *Sels alcalins* de la Compagnie des Salins du Midi, et tous autres produits auxiliaires du fumier de ferme.

Nous ne saurions trop conseiller à MM. les agriculteurs d'acheter séparément les diverses matières qui doivent concourir à la composition des engrais chimiques; et de faire opérer eux-mêmes les mélanges à la ferme suivant les données de la science et l'état de leur sol.

BLÉS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS POUR SEMENCES
Provenances et qualités garanties.

— LA FAUCHEUSE SPRAGUE —
Prix : 550 francs, rendue en gare de l'acheteur.

Semoirs à graines et engrais. — Cultivateurs. — Herses. Hache-paille, etc., etc., etc.
Demander les tarifs.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complétement guéris par la

Ouate anti-rhumatismale du Dr. Pattison.

Elle est est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce, contre les maux de dents, les lombagos, les irritations de poitrine, les maux de gorge, etc.

En rouleaux de Fr. 1 et de 60 cent., chez :

M. RIETER, pharmac., à Bulle.